

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie  
\*\*\*\*\*  
REGION DU NORD  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE LAGDO  
\*\*\*\*\*  
COMMISSION INTERNE DE  
PASSATION DES MARCHES  
\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland  
\*\*\*\*\*  
NORTH REGION  
\*\*\*\*\*  
BENUE DIVISION  
\*\*\*\*\*  
LAGDO COUNCIL  
\*\*\*\*\*  
INTERNAL COMMITTEE  
OF TENDERS BOARD  
\*\*\*\*\*

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 0001/DC/C/LDO/CIPM/2025/2025 DU 07 OCT 2025 POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE GOUNOUGOU, CARRIERE, MAYO MBAYE, BADJAOULE, RIA, OURO TCHAIDO, KAIWAN, SOUBANGO BOUMEDJE ET DJOULOL BOCKI, COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N°72-130- CM

Code STEP: CM-URC-NORD-510030-CW-RFQ

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de LAGDO pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de LAGDO a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux d'installation des lampadaires solaires dans les localités de Gounougou, Carriere, Mayo mbaye, Badjaoule, Ria, Ouro tchaido, Kaiwan, Soubango boumedje et Djoulol bocki, commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux d'installation des lampadaires solaires dans les localités de Gounougou, Carriere, Mayo mbaye,

Badjaoule, Ria, Ouro tchaido, Kaiwan, Soubango boumedje et Djoulol bocki, commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

3. Le délai d'exécution des travaux est de soixante (60) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au service des marchés de la commune de LAGDO, sise à l'Hôtel de ville de LAGDO au plus tard le 27 OCT 2025 à 10h heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dument mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le .....27 OCT 2025.... à 10h heures précise.
7. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la commune de Lagdo, sise à l'Hôtel de ville de LAGDO, Porte ..... ; Boîte Postale : ..... , Tél : (+237) .....656.23.15.00
8. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° DC/C/LDO/CIPM/2025 DU 7 OCT 2025 POUR LES TRAVAUX INSTALLATION DES LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITÉS DE GOUNOUGOU, CARRIERE, MAYO MBAYE, BADJAOULE, RIA, OURO TCHAIDO, KAIWAN, SOUBANGO BOUMEDJE ET DJOULOL BOCKI, COMMUNE DE LAGDO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

LAGDO, le 07 OCT 2025

Le Maire de la Commune de Lagdo  
(Maître d'Ouvrage)

Ampliations :

- UCR PROLOG
- ARMP
- CIPM
- CHRONO/ARCHIVES

